F.R.M.F Ligue Régionale Souss Massa CRSR ET Q

PV N°05 (Rectifié) (Réunion DU 18-12-2024) FUTSAL

La séance est ouverte sous la Présidence de M^r BACHIR BOURHIM, en présence de MM MOHAMED MAATALAH- JAMAL SERSOUKH -ZOHRA SAGUER.

ORDRE DU JOUR HOMOLOGATION DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

3^{EME} JOURNEE DU 01-12-2024

- AAH # ASI: Après vérification au fichier de la ligue, il s'est avéré que le joueur du club ASI EL MOUJAHID ISMAIL titulaire de CIN JB484327 n'a pas purgé sa sanction disciplinaire (PV CRD n° 32 du 23-05-2024 suspendu quatre matchs à compter du 29-04-2024).

A cet effet, l'équipe ASI perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre.

Le club AAH ne bénéficié pas des points de la rencontre

Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club ASI.

Le cas du joueur et l'administrative signature de la feuille du match sont soumis à la CRD.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

4^{EME} JOURNEE DU 07 ET 08-12-2024

-	AESA	02	DEUX	 AAH	03	TROIS	HOMOLOGUE
-	CTD	01	UN	 AFA	03	TROIS	HOMOLOGUE
-	ASUS	05	CINQ	 CUT	ZERO	ZERO	HOMOLOGUE
-	ASATFS	01	UN	 CSSC	01	UN	HOMOLOGUE
-	ASMFT	03	TROIS	 OD	03	TROIS	HOMOLOGUE

ASI # FC5: Reserve déposée et confirmé par l'équipe FS5 sur la participation du joueur du club ASI EL MOUJAHID ISMAIL titulaire de CIN JB484327 réserve recevable au fond et à la forme, Après vérification au fichier de la ligue, il s'est avéré que le joueur n'a pas purgé sa sanction disciplinaire (PV CRD n° 32 du 23-05-2024 suspendu quatre matchs à compter du 29-04-2024).

A cet effet, l'équipe ASI perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre.

Une amende de 1 250 dh est infligée au club ASI.

Le club FS5 marque trois point au classement et trois buts pour

Le cas du joueur et l'administrative signature de la feuille du match sont soumis à la CRD.

CHAMPIONNAT HONNEUR I

3^{EME} JOURNEE DU 07 ET 08-12-2024

GROUPE 1:

-	ASMM	02	DEUX	 HUSA	04	QUATRE	HOMOLOGUE
-	ASAA	03	TROIS	 AAT	01	UN	HOMOLOGUE

- ASH # ASOM : Match reporte à une date ultérieure
- ASLB # CFC: Match reporte à une date ultérieure

GROUPE 2:

-	ASMAF	01	UN	 CJCDS	04	QUATRE	HOMOLOGUE
-	ASAAF	02	DEUX	 AMB	05	CINQ	HOMOLOGUE
-	CSAF	04	QUATRE	 ASNIA	01	UN	HOMOLOGUE
_	USAT	04	OUATRE	 ASAIA	02	DEUX	HOMOLOGUE

<u>NB:</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30.

Président de la CRSR et Q M^R BACHIR BOURHIM